

Lettre les DROITS de l'ENFANT

F.Nicolas Capelle
Secrétariat à la Mission Educative

L'année internationale lasallienne pour les Droits de l'Enfant (c'est-à-dire de 0 à 18 ans) se veut la concrétisation actuelle d'un engagement qui, sur bien des points est celui des lasalliens depuis longtemps. C'est pour nous une manière de réveiller nos énergies personnelles et collectives et d'activer d'une façon renouvelée notre soutien aux personnes et aux organismes qui luttent pour les Droits de l'Enfant. Evidemment cette année internationale lasallienne est un point de départ car les acquis ne se font que dans la durée. De plus la Convention internationale devra sans doute aussi interroger nos mentalités et nos pratiques ; en effet il ne s'agit plus seulement de 'protéger' ou de 'faire-pour'...il s'agit bien plutôt de rentrer en dialogue avec un ACTEUR et de 'faire-avec'.

D'une certaine façon nous sommes déjà engagés sur ce terrain. Pourtant il nous est bon de regarder au-delà de nos habitudes et de rejoindre d'autres acteurs. Cette Lettre, écrite à plusieurs mains, veut simplement situer le sens de notre action.